Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2019-612** **22/08/2019**

Date de mise en application : 22/08/2019
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures : 1 poste à la DPMA.

Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture :

- 1 poste de chef.fe de bureau du contrôle des pêches (catégorie A).

Poste : A5DPM00059 – Poste vacant

Date limite de candidature : 4 septembre 2019.

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération,

Emmanuel BOUYER

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
Sous-direction des Ressources Halieutiques (SDRH)
Bureau du contrôle des pêches (BCP)
92055 La Défense - Tour Séquoia
N°ODISSEE : A5DPM00059
Chef.fe de bureau du contrôle des pêches

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 87597
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Administrateur des affaires maritimes</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">La Direction des Pêches Maritimes et de l’Aquaculture (DPMA) est en charge de la réglementation des activités et des actions de soutien des secteurs de la pêche maritime et de l’aquaculture. Le bureau du contrôle des pêches est chargé de la conception et du pilotage du dispositif français de contrôle des pêches, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la PCP.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le chef du bureau assure le pilotage des chargés de mission afin d’assurer la mise en œuvre de la politique nationale du contrôle des pêches. Il coordonne l’action des différentes administrations centrales et déconcentrées impliquées et du CNSP. Au niveau communautaire et international, il présente et défend les positions et intérêts français en matière de contrôle des pêches.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Pilotage des chargés de mission responsables :
- de la lutte contre la pêche INN et du bureau de liaison unique (BLU) ;
- de la préparation et du suivi des audits de la Commission européenne ;
- du suivi et mise en œuvre au niveau national des programmes spécifiques d’inspection et de contrôle et des plans de déploiement commun de l’AECP ;
- du suivi et de la mise en œuvre au niveau national des mesures de contrôle des ORGP ;
- du suivi du projet de révision du règlement contrôle ;
- de la mise en œuvre du contrôle de l’obligation de débarquement ;
- des obligations déclaratives et de la traçabilité des produits de la pêche ;
- des aspects financiers du contrôle des pêches (FEAMP).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Interne: différents bureaux de la DPMA
Externe : MTES : Direction des affaires maritimes, directions inter-régionales de la mer, Directions Départementales des Territoires et de la Mer, CNSP ;
National : représentants professionnels ;
Européen : Commission européenne (DG Mare), AECP, ICCAT, CGPM</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Une bonne connaissance de la réglementation et du secteur pêche est requise.
Bonne maîtrise de l’anglais</td><td>Aptitude au management
Capacité d’arbitrage
Aptitude d’analyse rédactionnelle et capacités de synthèse
Travail en équipe, capacité de dialogue et de contact</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">M.Stéphane Gatto - Sous-directeur des ressources halieutiques :
stephane.gatto@agriculture.gouv.fr / Tél. : 01 40 81 90 23
MAG : mag.dpma@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>